

Bretagne, Côtes-d'Armor
Saint-Brieuc
Pointe de Cesson
105 rue de la Tour

Bunker - casemate de type 680 pour un canon de 7,5 cm ou 7,62 cm, Domaine de la Tour de Cesson, rue de la Tour (Saint-Brieuc)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA22133625
Date de l'enquête initiale : 2023
Date(s) de rédaction : 2023
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire des héritages militaires en Bretagne
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : blockhaus, casemate

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : BR, 1

Historique

Bunker construit sous maîtrise d'ouvrage de l'Organisation Todt, après le troisième trimestre 1943 (comme le plan type 612, le plan type 680 est mis en service le 12 juillet 1943). Dans l'attente de la construction de la casemate, la pièce d'artillerie était vraisemblablement installée dans un emplacement de campagne.

Selon le Rapport Pinczon du Sel réalisé après-guerre, cette casemate abritait un canon "russe" de 7,62 cm (calibre mentionné dans le rapport) ou un canon de 7,5 cm (calibre mentionné dans le plan schématique contenu dans le rapport). Ce type de bunker - casemate pouvait abriter des pièces d'artillerie de différents calibres : 2,5 cm, 3,7 cm, 4,7 cm, 5 cm, 5,7 cm et 7,5 cm.

L'équipage théorique de ce bunker était de 4 à 5 soldats pour servir le canon.

Le bunker a subi une explosion interne (Lors de la retraite des troupes nazies, lors du désobusage après-guerre ?). A une date indéterminée, le bunker a été muré par des parpaings de béton ; il a été réouvert dans les années 2010.

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle

Période(s) secondaire(s) : 2e moitié 20e siècle

Dates : 1943 (daté par travaux historiques), 1944 (daté par travaux historiques)

Description

Construit en béton armé, ce bunker - casemate de type 680, conçu pour abriter un canon antichar de 7,5 cm, regroupe une chambre de combat (*Kampfraum*) et deux niches à munition (*Nischen für Munition*) de part et d'autre du couloir d'accès. Son armement était constitué d'un canon de 7,62 cm.

Dalle de couverture et murs périphériques mesurent 2 m d'épaisseur, ce qui place ce type de bunker dans les "constructions permanentes" (*Ständig Ausbau*), c'est-à-dire à l'épreuve des bombes aériennes. Ses angles sont arrondis pour une meilleure résistance.

Son embrasure rectangulaire permettait au canon de tirer vers le Sud contre un objectif maritime ou terrestre.

L'embrasure est masquée du côté de la mer - à l'Est - par un mur de flanquement latéral qui assurait à la fois sa protection et sa discrétion par l'ajout d'un filet de camouflage. La visée du canon pouvait se faire dans le plan horizontal (azimut de +32,3 degrés et -32,3 degrés) et dans le plan vertical (élévation de +10 degrés et -5 degrés). Le sol de la chambre de

combat est adapté pour recevoir l'affût du canon. Afin de faire passer le canon et ses appendices (organes de visée ?), une niche est aménagée dans le plafond, près de l'embrasure.

Dans le plafond de la chambre de combat (à 1,9 m de hauteur), subsistent à l'état de vestiges les bouches d'aspiration des fumées de tir. Dans le mur latéral droit sortent les tuyaux du système d'aspiration et d'évacuation des fumées de tir. Le ventilateur d'extraction a disparu. La bouche de refoulement des fumées de tir se trouve à droite de l'entrée du bunker.

De part et d'autre de la chambre de combat, une large rainure abrite, vraisemblablement à gauche deux conduits / tuyaux pour les câbles de communication (en l'état, ils sont masqués par des gravas) ; à droite, trois conduits / tuyaux pour des câbles d'alimentation électrique (*Starkstromkabel – Einführung / conduit, Erdung für Starkstrom / mise à la terre*). Deux conduits remontent du sol tandis que le troisième rentre dans le mur latéral et rejoint la niche murale située à l'entrée du bunker. De part et d'autre de l'entrée se trouve en effet deux petites niches murales, à gauche (*Fe Nische*), à droite pour prise d'appareil (*Nische für Geratestecker*).

Les deux niches latérales permettent de stocker les munitions. Un marquage est visible dans la niche à munition de droite : "Pzgr." (Abréviation de *Panzergranate* en allemand, obus perforant anti-char).

Un défaut de coffrage, visible dans le mur latéral gauche de la chambre de combat, montre la faible qualité du béton : constitué essentiellement de galets non concassés, il est ici mal remué et faiblement dosé en ciment.

La porte à deux battants (de type G 6051) du bunker a disparu.

Suite à une explosion interne dans la chambre de combat (à gauche de l'embrasure), des traces d'impacts sont visibles sur les murs en béton et sur le plafond constitué de poutrelles d'acier.

L'embrasure et l'accès au bunker sont partiellement murés par des parpaings de béton.

La rampe d'accès au bunker est remblayée.

L'intérieur du bunker est tagué (état en juillet 2023).

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton, béton armé

Matériau(x) de couverture : béton en couverture

Plan : plan rectangulaire régulier

Étage(s) ou vaisseau(x) : sous-sol

Type(s) de couverture : terrasse

Énergies : énergie électrique : produite à distance

Typologies et état de conservation

État de conservation : bon état, envahi par la végétation

Décor

Techniques : peinture

Précision sur les représentations :

Un marquage de couleur noire est visible dans la niche à munition de droite : "Pzgr." (Abréviation de *Panzergranate* en allemand, obus perforant anti-char).

Dimensions

Mesures : l : 10,8 m ; l : 9 m ((ou 12 m)) ; h : 4,7 m

Précision dimensions :

Selon le catalogue des plans-types, la réalisation d'un bunker - casemate de type 680 (*Schartenstand für 7,5 cm PaK 40 ohne Nebenräume*) nécessite 440 m³ de béton, 22 t de fer rond et 3,3 t de fer profilé pour une fouille de 135 m³.

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'oeuvre : vestiges de guerre, à signaler

Éléments remarquables : blockhaus, casemate

Sites de protection : abords d'un monument historique, site patrimonial remarquable

Statut de la propriété : propriété de la commune (domaine appartenant à la Ville de Saint-Brieuc.)

Une casemate avec canon antichar pour la défense terrestre des approches Sud de la Pointe de Cesson

Ce bunker de type 680, élevé par l'Allemagne nazie en 1943 grâce à l'Organisation Todt, a nécessité un terrassement de 135 m³, 440 m³ de béton, 22 t de fer rond en ferrailage et 3,3 t de fer profilé pour le plafond. Il s'agit d'un type de bunker assez répandu sur le Mur de l'Atlantique (221 exemplaires selon Rudi Rolf).

La casemate est enterrée dans le sol : l'épaisseur importante de la dalle de couverture - 2 m - est accentuée par le remblaiement partiel de son accès. L'embrasure d'où sortait le tube du canon antichar est masquée du côté de la mer - à l'Est - par un mur de flanquement latéral. En cas d'attaque terrestre, son canon antichar aurait permis de défendre les approches Sud de la pointe de Cesson. Un marquage d'origine est visible dans sa niche à munition de droite : "Pzgr." (Abréviation de *Panzergranate* en allemand, obus perforant anti-char). Le tir du canon était réglé par un observatoire d'artillerie relié par téléphone et/ou radio avec les servants du canon.

L'intérêt de cette casemate en béton armé réside dans son intégration à l'environnement. Sa valorisation passerait par le déblaiement de son accès d'origine, la réouverture de son panorama de tir vers le Sud et l'évacuation des parpaings qui murent partiellement les ouvertures.

Cet édifice n'est pas cadastré comme "élément bâti", mais il a fait l'objet d'un relevé topographique en 2023.

Références documentaires

Bibliographie

- **Atlantikwall-Typenheft. Atlantic Wall typology. Typologie du Mur de l'Atlantique [2008]**
ROLF, Rudi. **Atlantikwall-Typenheft. Atlantic Wall typology. Typologie du Mur de l'Atlantique.**
Middelburg, PRAK publishing, 2008, 432 p.
- **Constructions normalisées. 600-699. 700-704. Regelbauten [2008]**
FLEURIDAS, Patrick. HERBOTS, Karel. PEETERS, Dirk. **Constructions normalisées. 600-699. 700-704. Regelbauten.** S. l., 2008, 183 p., 2-914827-27-X.

Liens web

- Photothèque du patrimoine : https://phototheque-patrimoine.bretagne.bzh/jcms/dev_103768/phototheque?text=IA22133625

Illustrations



Vue aérienne oblique de l'ensemble fortifié de la Pointe de Cesson, extrait du rapport Pinczon du Sel, photo n° 33, vers 1946-1947 (collection : Alain Bohée) Repro. Service Historique de la Défense, Phot. Alain Bohée
IVR53_20232205318NUCA



Vue arrière du bunker et de son entrée (partiellement murée par des parpaings et remblayée). Enterré dans le sol, le bunker est masqué par la végétation
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200421NUCA



Vue arrière du bunker et de son entrée (partiellement murée par des parpaings et remblayée). Enterré dans le sol, le bunker est masqué par la végétation
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200422NUCA



Vue de la chambre de tir (depuis l'embrasure vers la porte du bunker)



Vue intérieure : passage d'entrée, mur Est ; de gauche à droite : entrée et emplacement de l'un



Vue intérieure : passage d'entrée, mur Ouest ; au centre, soute à munitions (dans laquelle se

partiellement murée). De part et d'autre du passage d'entrée sont situées les deux soutes à munitions
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200428NUCA



Vue de la chambre de tir : mur Ouest ; au sol à gauche, tuyaux de passage de câble ; au plafond, emplacements des bouches d'aspiration des fumées de tir ; au centre : tuyaux du système d'aspiration et d'évacuation (le ventilateur a disparu)
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200425NUCA

des deux battants de porte ; soute à munitions ; chambre de tir
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200423NUCA



Vue de la chambre de tir : mur Ouest ; au sol, tuyaux de passage de câble ; au plafond, emplacements des bouches d'aspiration des fumées de tir. La chambre de tir semble avoir subi une explosion interne
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200426NUCA

trouve l'inscription) ; à gauche : tuyaux du système d'aspiration et d'évacuation des fumées de tir (le ventilateur a disparu) ; à droite, entrée
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200424NUCA



Vue de détail du béton armé constitué majoritairement de granulats sans ciment. A certains endroits, les fers à béton sont visibles du fait de la corrosion
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200433NUCA



Vue de la chambre de tir (vers l'embrasure) : au centre, embrasure rectangulaire (partiellement murée par des parpaings) ; au plafond, emplacements des bouches d'aspiration des fumées de tir. La chambre de tir semble avoir subi une explosion interne
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200427NUCA



Vue de l'inscription Pzgr. dans la soute à munitions Ouest (abréviation de Panzergranate en allemand, obus perforant anti-char)
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200432NUCA



Vue de l'embrasure rectangulaire (partiellement murée par des parpaings) et du mur de flanquement Est
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200431NUCA



Vue de l'embrasement rectangulaire (partiellement murée par des parpaings). La dalle de couverture mesure 2 m d'épaisseur. A droite, le mur de flanquement Est
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200429NUCA

Vue de l'embrasement rectangulaire (partiellement murée par des parpaings). La dalle de couverture mesure 2 m d'épaisseur. A droite, le mur de flanquement Est. Sur cette photographie, Guillaume Lécueillier, chargé d'études Inventaire du patrimoine
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20232200430NUCA

Dossiers liés

Est partie constituante de : Ensemble fortifié (Po 5), Domaine de la Tour de Cesson, rue de la Tour (Saint-Brieuc) (IA22133670) Bretagne, Côtes-d'Armor, Saint-Brieuc, Pointe de Cesson, 105 rue de la Tour

Dossiers de synthèse :

Les bunkers du Mur de l'Atlantique (étude en cours) (IA29002282)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Bunker - abri de type 502 pour deux groupes de combat, extrémité Est de la pointe, Domaine de la Tour de Cesson, rue de la Tour (Saint-Brieuc) (IA22133631) Bretagne, Côtes-d'Armor, Saint-Brieuc, Pointe de Cesson, 105 rue de la Tour

Bunker - poste d'observation et de tir dit Tobruk-Stand Sud, Domaine de la Tour de Cesson, rue de la Tour (Saint-Brieuc) (IA22133628) Bretagne, Côtes-d'Armor, Saint-Brieuc, Pointe de Cesson, 105 rue de la Tour

Niche à munitions puis citerne (hypothèse), Domaine de la Tour de Cesson, rue de la Tour (Saint-Brieuc) (IA22133630) Bretagne, Côtes-d'Armor, Saint-Brieuc, Pointe de Cesson, 105 rue de la Tour

Auteur(s) du dossier : Guillaume Lécueillier

Copyright(s) : (c) Région Bretagne



Vue aérienne oblique de l'ensemble fortifié de la Pointe de Cesson, extrait du rapport Pinczon du Sel, photo n° 33, vers 1946-1947 (collection : Alain Bohée)

Référence du document reproduit :

- **Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). "Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laïta"** (collection : Service Historique de la Défense de Brest)
Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). **"Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laïta"** (collection : Service Historique de la Défense de Brest).
Service Historique de la Défense de Brest

IVR53_20232205318NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Service Historique de la Défense, Auteur de l'illustration : Alain Bohée

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue arrière du bunker et de son entrée (partiellement murée par des parpaings et remblayée). Enterré dans le sol, le bunker est masqué par la végétation

IVR53_20232200421NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue arrière du bunker et de son entrée (partiellement murée par des parpaings et remblayée). Enterré dans le sol, le bunker est masqué par la végétation

IVR53_20232200422NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la chambre de tir (depuis l'embrasure vers la porte du bunker partiellement murée). De part et d'autre du passage d'entrée sont situées les deux soutes à munitions

IVR53_20232200428NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure : passage d'entrée, mur Est ; de gauche à droite : entrée et emplacement de l'un des deux battants de porte ; soute à munitions ; chambre de tir

IVR53_20232200423NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



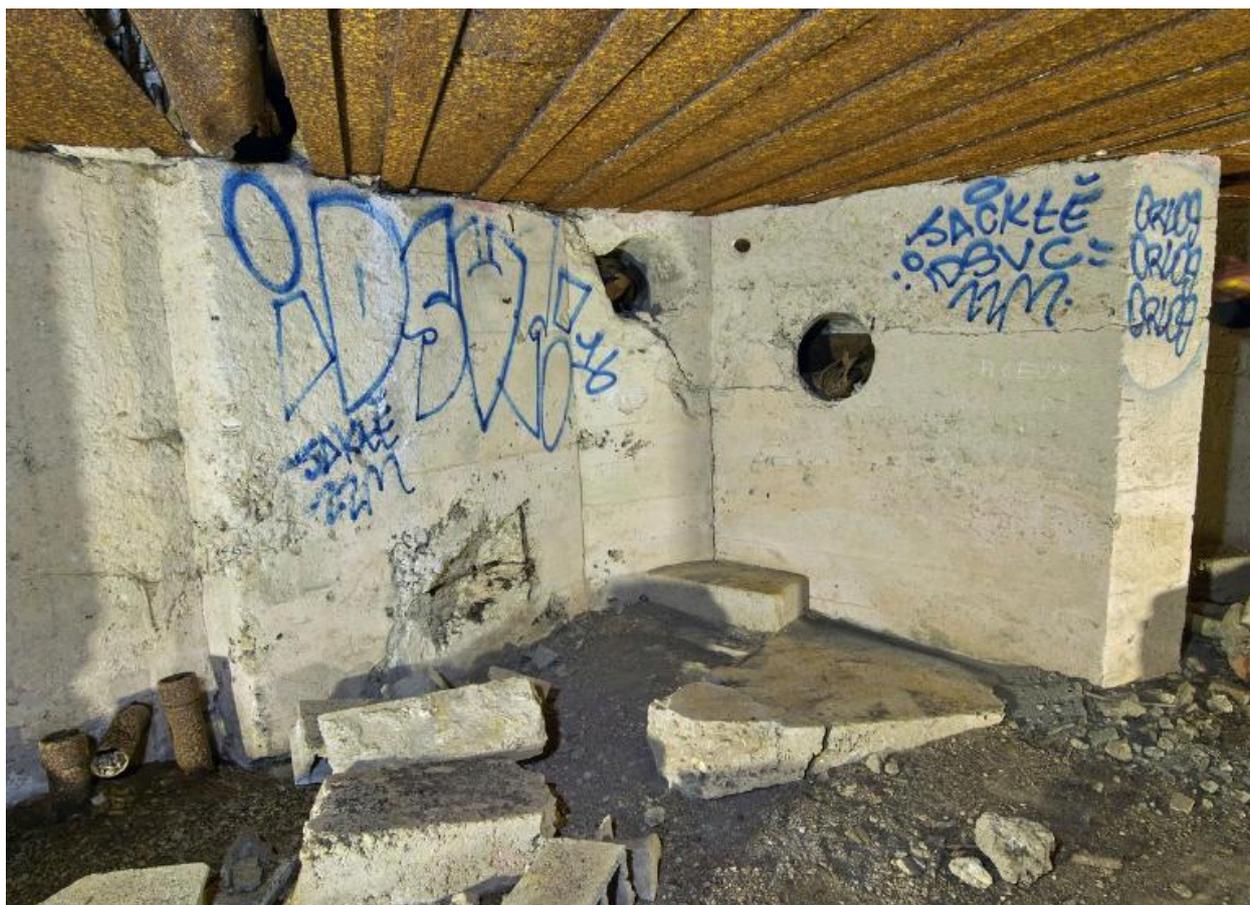
Vue intérieure : passage d'entrée, mur Ouest ; au centre, soute à munitions (dans laquelle se trouve l'inscription) ; à gauche : tuyaux du système d'aspiration et d'évacuation des fumées de tir (le ventilateur a disparu) ; à droite, entrée

IVR53_20232200424NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la chambre de tir : mur Ouest ; au sol à gauche, tuyaux de passage de câble ; au plafond, emplacements des bouches d'aspiration des fumées de tir ; au centre : tuyaux du système d'aspiration et d'évacuation (le ventilateur a disparu)

IVR53_20232200425NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la chambre de tir : mur Ouest ; au sol, tuyaux de passage de câble ; au plafond, emplacements des bouches d'aspiration des fumées de tir. La chambre de tir semble avoir subi une explosion interne

IVR53_20232200426NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de détail du béton armé constitué majoritairement de granulats sans ciment. A certains endroits, les fers à béton sont visibles du fait de la corrosion

IVR53_20232200433NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



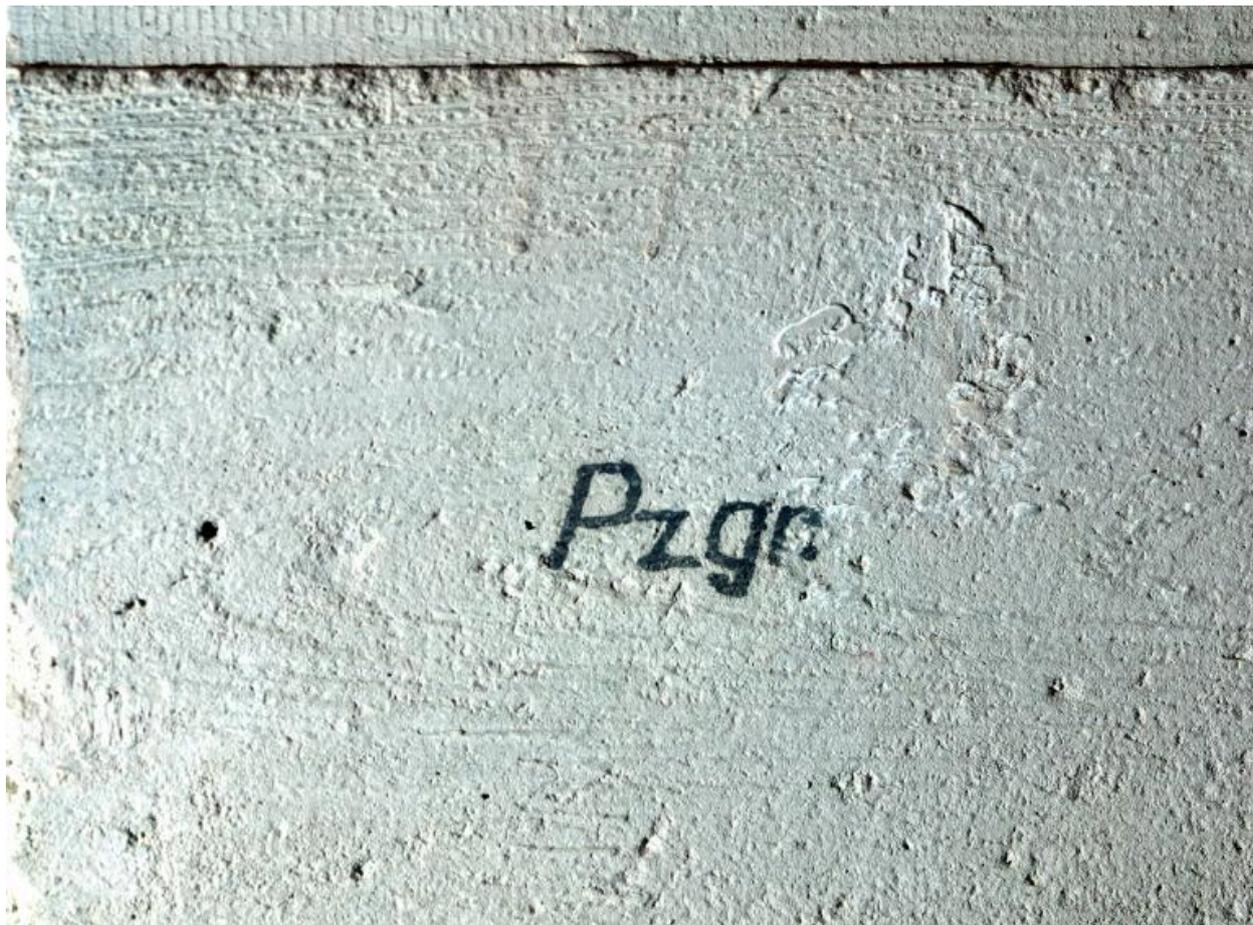
Vue de la chambre de tir (vers l'embrasure) : au centre, embrasure rectangulaire (partiellement murée par des parpaings) ; au plafond, emplacements des bouches d'aspiration des fumées de tir. La chambre de tir semble avoir subi une explosion interne

IVR53_20232200427NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



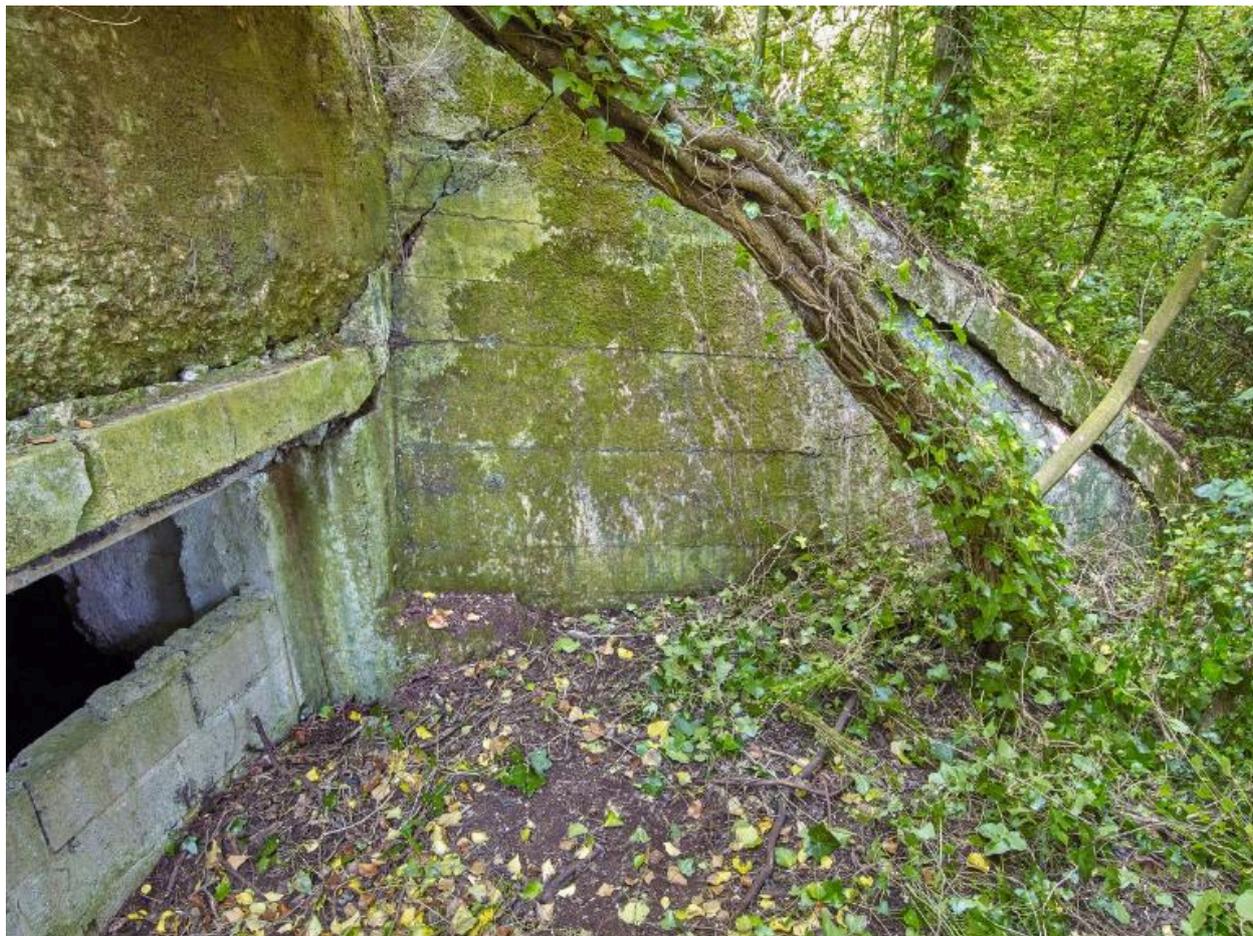
Vue de l'inscription Pzgr. dans la soute à munitions Ouest (abréviation de Panzergranate en allemand, obus perforant anti-char)

IVR53_20232200432NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'embrasure rectangulaire (partiellement murée par des parpaings) et du mur de flanquement Est

IVR53_20232200431NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'embrasure rectangulaire (partiellement murée par des parpaings). La dalle de couverture mesure 2 m d'épaisseur. A droite, le mur de flanquement Est

IVR53_20232200429NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'embrasure rectangulaire (partiellement murée par des parpaings). La dalle de couverture mesure 2 m d'épaisseur. A droite, le mur de flanquement Est. Sur cette photographie, Guillaume Lécueillier, chargé d'études Inventaire du patrimoine

IVR53_20232200430NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation